

**LE SNPU REGRETTE LE REJET DU GOUVERNEMENT DE L'ENVELOPPE SUPPLEMENTAIRE DE 12 MILLIARDS D'EUROS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET LE FLECHAGE DIRECT DES AIDES VERS LE CHAUFFAGE**

Dans le cadre des débats autour du budget 2023, des amendements présentaient une augmentation de 12 milliards d'euros attribuée à la rénovation énergétique. Des propositions rejetées par le Gouvernement, prétextant les difficultés que rencontreraient les entreprises du bâtiment pour répondre à une croissance exponentielle des demandes.

Le SNPU regrette cette décision du Gouvernement, alors que les défis en la matière sont nombreux :

- rénovation du parc social et des bâtiments publics,
- futures interdictions de location des logements mal isolés,
- objectifs de sobriété énergétique,
- hausse du prix des énergies...

**Le Syndicat défend la priorité qui doit être accordée à l'isolation dans le cadre des travaux de rénovation. Une toiture mal isolée peut par exemple entraîner jusqu'à 30 % de déperditions énergétiques.** Le fléchage direct des aides vers le chauffage constitue un bénéfice certes nécessaire, mais insuffisant. Qu'en sera-t-il des bâtiments équipés de pompes à chaleur performantes mais restant des passoires à kilowatts ? **Le SNPU appelle le Gouvernement à faire le choix de la durabilité des économies et du confort. Il espère des niveaux d'aides réellement incitatives pour la rénovation globale et une stabilité sur les autres dispositifs d'aides.** L'arbitrage va s'effectuer sur les « coups de pouce » qui seront donnés : quelles aides et pour quels types de travaux. Si les énergies sont favorisées, qu'en sera-t-il du « lot isolation » ?

---

*« Ce rejet d'amendement envoie un signal fort. Nous sommes favorables au principe de rénovation globale avec le triptyque « ISOLER/VENTILER/EQUIPER », en gardant l'isolation thermique des « murs/toitures/planchers » comme socle des travaux. C'est la base que nous défendons depuis de nombreuses années en tant qu'industriels responsables. L'enjeu est financier, en se donnant cinq ans avec des financements intelligents, nous devrions atteindre les résultats pour répondre aux objectifs fixés à 2050. Nous pourrions valoriser les subventions pour l'isolation du résidentiel collectif, public et privé. Une enveloppe supplémentaire de l'Etat nous permettrait également d'accompagner la performance énergétique et l'installation d'équipements sur les toitures terrasses des bâtiments commerciaux ou publics. Autre levier qui nous tient à cœur : la formation des espaces publics accompagnateurs RENOV. ».*

Xavier Striebig, Secrétaire Général du SNPU

---

Le SNPU rappelle que les panneaux d'isolation en mousse rigide de polyuréthane s'inscrivent depuis toujours dans la durabilité des économies énergétiques. Ils constituent un investissement qualitatif et de long terme, avec une durée de vie de plus de 50 ans. Leurs performances thermiques, les meilleures du marché :

- participent à l'efficacité énergétique du bâtiment dans son ensemble,
- offrent aux occupants confort d'hiver et d'été,
- favorisent les économies d'énergie,
- revalorisent le patrimoine et optimisent son étiquette énergétique.

Créé en 2013, le SYNDICAT NATIONAL DES POLYURÉTHANES (SNPU) prône les vertus de ce matériau, auprès des professionnels et des particuliers. Au cœur de ses priorités : la performance énergétique du bâti. Regroupant les industriels du polyuréthane, il se compose de cinq membres actifs (IKO Insulations, KNAUF SAS, RECTICEL Insulation, Groupe SOPREMA, UNILIN Insulation) et de six membres adhérents associés (BorsodChem/Wanhua, Covestro, Evonik, Gascogne Flexible, Huntsman, Stepan). Représentatif de sa profession et reconnu comme tel, il a pour vocation première d'assurer une relation permanente en France et en Europe entre les industriels, les organismes professionnels (UPB, AIMCC, CSTB...) et les pouvoirs publics. <http://snpu.fr/>



Twitter : @SNPU\_officiel



LinkedIn : SNPU